

**CLAUDIO ROSTETTER**  
**HEINZ-THEO LÜBBERS**  
**ASTRID L. KRUSE**  
**PHILIPP METZLER**

Clinique et policlinique de chirurgie buccale et maxillo-faciale, Centre de médecine dentaire de l'Université de Zurich, Zurich

#### **CORRESPONDANCE**

PD Dr. Dr. med. Heinz-Theo Lübbers  
 Praxis für Mund-, Kiefer- und Gesichtschirurgie  
 Archstrasse 12  
 CH-8400 Winterthur  
 Téléphone +41 52 203 52 20  
 E-mail: info@luebbers.ch

#### **RÉDACTION**

PD Dr. Dr. med. Heinz-Theo Lübbers  
 Praxis für Mund-, Kiefer- und Gesichtschirurgie  
 Archstrasse 12  
 CH-8400 Winterthur  
 Téléphone +41 52 203 52 20  
 E-mail: info@luebbers.ch

#### **TRADUCTION FRANÇAISE**

Jacques Rossier et  
 Thomas Vauthier

## Les vaccinations en médecine dentaire

Une mise à jour

Les nouvelles directives et recommandations concernant les vaccinations des personnes travaillant dans un cabinet de médecine dentaire sont présentées sur la base du plan de vaccination suisse 2014.

### **Les vaccinations des travailleurs de la santé pour la prévention des maladies professionnelles**

Les vaccinations contre l'hépatite B, la varicelle, la grippe, la coqueluche, la rougeole, les oreillons, la rubéole, la diphtérie, le tétanos et la poliomyélite sont recommandées chez les personnes travaillant dans le domaine de la médecine dentaire.<sup>1</sup> D'une part, le contact direct avec les patients comporte un risque d'infection, et d'autre part, le personnel médical et paramédical peut être une source d'infection pour les patients. Les personnes travaillant dans le domaine de la santé sont exposées à un risque accru de développer des infections et de les transmettre.<sup>2</sup>

### **Vaccination contre la grippe, la varicelle et la coqueluche**

La grippe saisonnière ou influenza, provoquée par le virus de la grippe, est une maladie infectieuse aiguë dont les conséquences et les complications sont souvent sous-estimées. Elle est associée aux symptômes les plus divers, qui peuvent aller d'une infection respiratoire bénigne jusqu'à la mort. Chaque hiver, dans la population suisse, 5 à 10% des adultes et 20 à 30% des enfants, en moyenne, sont atteints par cette maladie. Dans les groupes à risque et notamment chez les personnes âgées de 65 ans et plus, la grippe provoque plus souvent des compli-



cations et représente ainsi un facteur de morbidité et de mortalité important.<sup>3</sup> Pour toutes les personnes travaillant dans le domaine de la santé, la vaccination antigrip-pale annuelle est recommandée, conformément aux directives de l'Office fédéral de la santé publique (OFSP) et de la Commission fédérale pour la vaccination (CFV).

La varicelle est une maladie virale hautement contagieuse qui se transmet de personne à personne. Dans l'enfance, cette maladie est généralement inoffensive et se caractérise par de la fièvre accompagnée d'un exanthème prurigineux caractéristique. Chez l'adulte, la varicelle entraîne fréquemment des complications – dermatite bactérienne, pneumonie et méningite, notamment – avec un taux de mortalité maximal de 0,03% malgré un traitement médical intensif.<sup>4</sup> Toutes les personnes travaillant dans un cabinet de médecine dentaire sans anamnèse certaine de varicelle et avec une sérologie (IgG) varicelle-zona négative doivent être vaccinées.

En outre, une nouvelle vaccination unique contre la coqueluche est recommandée, indépendamment de l'âge, pour tous les adultes et adolescents qui ont des contacts réguliers avec des nourrissons de moins de 6 mois, et pour tous les professionnels de la santé. Dans ces situations, la vaccination contre la coqueluche doit être effectuée dès que possible. Le but est de protéger les adultes contre la coqueluche, réduisant ainsi le risque d'infection des nourrissons. Chez le nourrisson, la coqueluche peut entraîner des complications graves telles que la pneumonie (20% des cas), des convulsions (4%) et une encéphalopathie susceptible de provoquer des dommages souvent permanents.

### Informations brèves

Au cours des dernières années, il y a eu davantage de changements dans les recommandations de vaccination. Les vaccinations les plus importantes sont mentionnées ici, compte tenu des directives les plus récentes de l'OFSP (état en février 2014) et de la situation particulière des cabinets de médecine dentaire. Le tableau I présente une vue d'ensemble sous forme de liste de contrôle (check-list) avec le nombre de doses et les intervalles des rappels.

### Résumé

Pour les personnes en contact quotidien avec des patients, les vaccinations susmentionnées sont recommandées pour la prévention de maladies graves et parfois mortelles. Selon les nouvelles directives de l'OFSP, la vaccination contre la varicelle, la coqueluche et la grippe est également recommandée chez les personnes à haut risque d'exposition.

### Abstract

ROSTETTER C, LÜBBERS H-T, KRUSE A L, METZLER P: **Vaccinations in dentistry. An update** (in German). SWISS DENTAL JOURNAL SSO 125: 174–175 (2015)

The purpose of this current paper is to give a simple update and overview about vaccinations for dental health care workers considering the new guidelines published in February 2014 by the Swiss Federal Office of Public Health. It is recommended to have at least a valid protection against hepatitis B, measles, mumps, rubella, influenza, varicella, diphtheria, tetanus, poliomyelitis and pertussis. Dental health care workers are highly exposed and high risk carriers for inoculable diseases, therefore regular refreshment of vaccinations is necessary for public health and their own health.

**Tab. I** Recommandation pour la vaccination des personnes travaillant dans un cabinet dentaire (PTCD)

Hépatite B	≥ 3 doses, toute PTCD pouvant être en contact avec du sang ou des liquides biologiques contaminés par du sang; contrôle sérologique positif après la troisième dose.
Rougeole, oreillons et rubéole	2 doses, toute PTCD ayant été vaccinée avec moins de 2 doses ou séronégative. Le contrôle des anticorps n'est pas recommandé pour les personnes ayant été vaccinées deux fois.
Influenza	Vaccination annuelle, toute PTCD en contact avec les patients
Varicelle	2 doses, toute PTCD sans anamnèse certaine de varicelle et séronégative; contrôle sérologique après la seconde dose.
Diphthérie, tétanos	Vaccination de base 3 doses, rappel tous les 20 ans, toute PTCD.
Poliomyélite	Vaccination de base 3 doses, toute PTCD non vaccinée.
Coqueluche	Vaccination unique contre la coqueluche pour les adultes, toute PTCD.
www.infovac.ch, état 2014, modifié pour les personnes travaillant dans un cabinet de médecine dentaire	

### Bibliographie

- OFSP: Plan de vaccination suisse 2014, février 2014.
- CLEVER L H, LEGUYADER Y: Infectious risks for health care workers. *Annu Rev Public Health*, 1995; 16: p. 141–164
- OFSP: Recommandations pour la vaccination contre la grippe, septembre 2011.
- SKULL S A, WANG E E L, WITH THE CANADIAN TASK FORCE ON PREVENTIVE HEALTH CARE: Use of Varicella Vaccine in Healthy Populations: Systematic Review & Recommendations. *CTFPHC Technical Report*, April 2001, p. 200